

The logo for SYMCRAU, featuring the text 'SYMCRAU' in a bold, blue, sans-serif font. The text is set against a light blue background that forms a downward-pointing arrow shape.The logo for 'Contrat de nappe Crau'. The word 'Contrat' is in a grey, sans-serif font above a green horizontal bar. Below the bar, 'de nappe' is written in a blue, cursive script, and 'Crau' is in a gold, cursive script to the right.A photograph of a traditional stone well in a dry, open field. The well is made of stacked stones and has a wooden frame with a pulley system. The background shows a flat landscape under a blue sky with some clouds.

## Démarches et sciences participatives: le retour d'expérience du SYMCRAU

Charlotte ALCAZAR - SYMCRAU

Journée technique –  
COMMENT AMELIORER LA VISIBILITE DES EAUX  
SOUTERRAINES ET DE LEURS ENJEUX DE GESTION

Mardi 6 Novembre 2018 - Vincennes



→ La concertation est dans l'ADN du SYMCRAU (SM ouvert élargi dès la création du Syndicat) = une volonté d'ouverture dès le départ

→ Action du syndicat fondée sur un projet de territoire = Contrat de nappe avec une concertation forte

## **Plan de la Présentation**

I - Le contexte hydrogéologique

II - La co-construction de l'Etude Ressource stratégique

III - Elargissement de la participation: le suivi écocitoyen



# **I – Introduction**

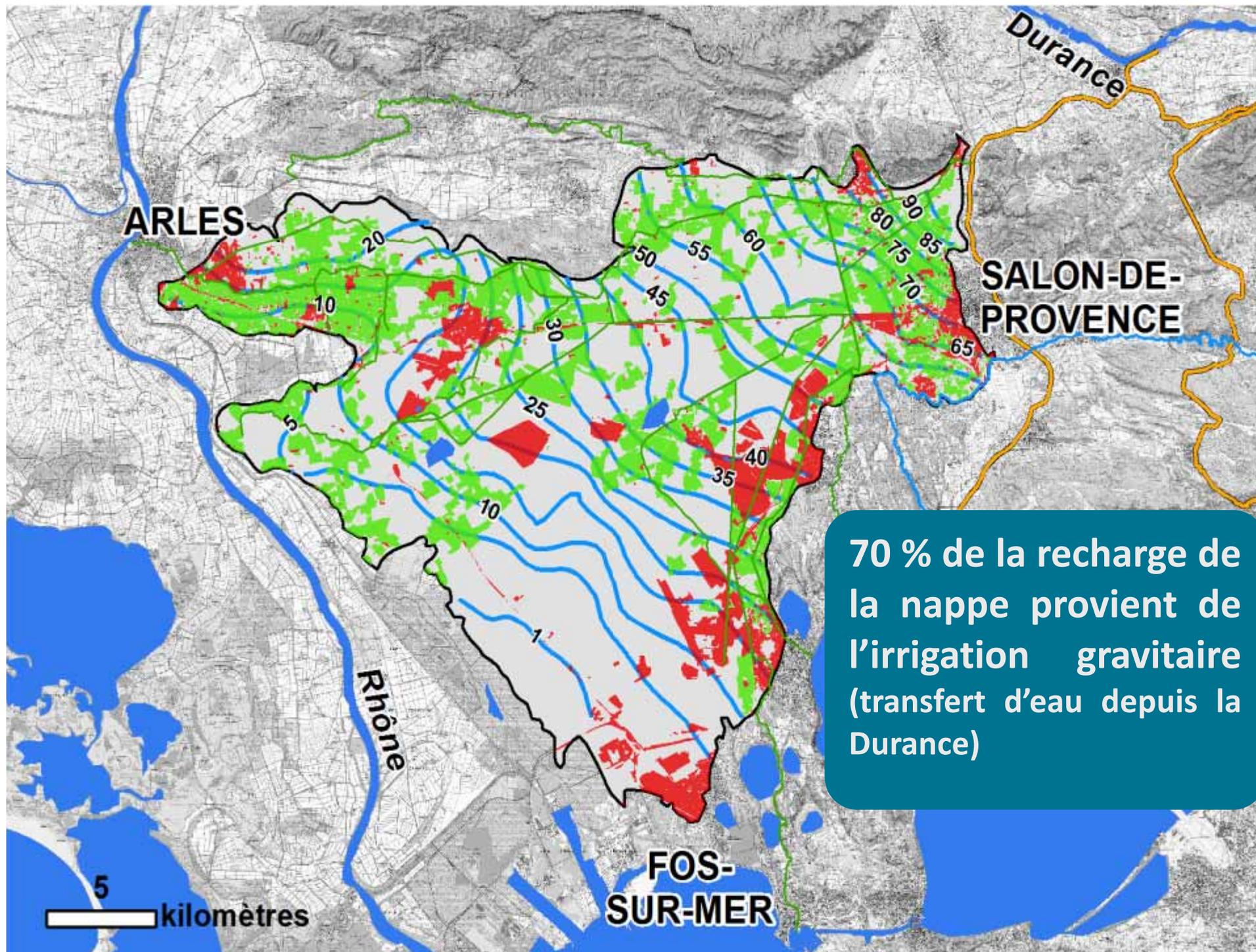
## **La nappe de la Crau: le contexte**



Silence ça tourne!

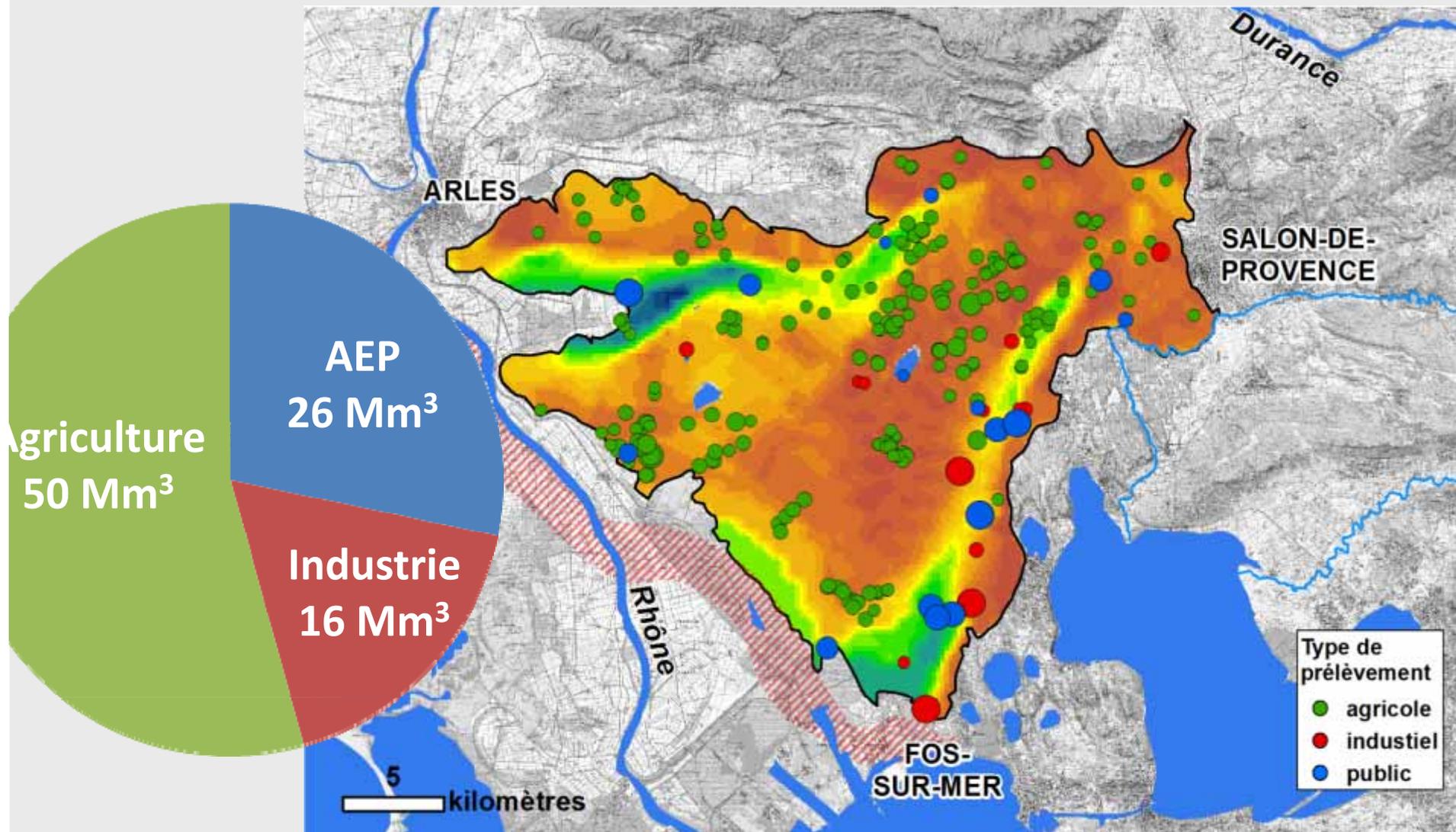


Film: L'eau en Crau un enjeu de territoire



70 % de la recharge de la nappe provient de l'irrigation gravitaire (transfert d'eau depuis la Durance)

# Une ressource stratégique difficilement substituable



## ... MAIS UNE RESSOURCE MENACEE!

Une nappe fortement exploitée  
(5<sup>ème</sup> en France selon ratio prélèvement/recharge)

Aquifère superficiel vulnérable aux pollutions

Activités humaines nombreuses et diverses  
(facteurs de pollutions potentielles )

Eau de bonne qualité malgré des traces de  
dégradations (hydrocarbures, pesticides) grâce à  
fort un fort pouvoir de dilution

Aquifère littoral → biseau salé



La recharge de la nappe conditionne son état quantitatif et qualitatif



Grande dépendance à la ressource durancienne



## **II – La concertation dans l'Etude Ressource Stratégique de la Crau**

# Les zones de sauvegarde des conséquences fortes pour le territoire

## Une demande explicite du SDAGE

(Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône-Méditerranée)

La nappe de la Crau est classée par le SDAGE comme ressource en eau majeure présentant un intérêt stratégique pour les besoins en eau des populations.

Le SDAGE demande d'identifier des **ZONES de SAUVEGARDE**

Le SDAGE demande de **mobiliser des outils réglementaires** pour protéger la ressource

**L'outil ZONE de SAUVEGARDE pour protéger la qualité actuelle et future de l'eau potable de la nappe de la CRAU**

## Une adaptation locale par le SYMCRAU

Le SYMCRAU a choisi de travailler en concertation avec les collectivités pour définir les zones de sauvegarde de manière adaptée sur le territoire.

## Est-ce obligatoire ?

Les Lois Grenelle de 2010, ALUR\* et la loi NOTRe\* fixent de nouvelles obligations réglementaires en matière d'environnement dont l'intégration des ressources en eau dans les PLUs et SCOTs .

A noter : la délimitation des zones de sauvegarde est obligatoire. Ces zones sont reportées au SDAGE.

# Pourquoi une concertation active?

Appui sur les retours  
d'expérience des études  
ressource stratégiques suivies  
par l'Agence de l'Eau

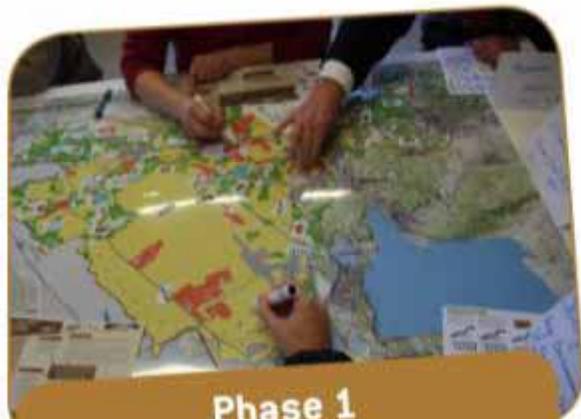
- Manque de concertation dans ces études
- Un zonage hydrogéologique non décliné à la parcelle.
- Méconnaissance / Peu de mobilisation des outils de protection possibles via les PLUs et SCoTS
- Une réglementation qui s'impose souvent a posteriori comme les zones Natura 2000
- Faible portée des actions et prescriptions

=  
Faible utilisation de l'outil ZS

## Dynamique choisie par le SYMCRAU

- S'appuyer sur un territoire déjà "demandeur" de concertation (cf REX du Contrat de nappe)
- Souhait "de mettre le paquet" pour que les Zones de Sauvegarde s'inscrivent dans un projet de territoire.
- Prévoir une définition parcellaire pour une transposition facile dans les documents de planification
- Travailler sur les outils de protection mobilisables dans les PLUs et les SCOTs.
- Réfléchir à d'autres mesures de protection en dehors des outils d'urbanisme
- Choix d'un groupement de bureaux d'études aux compétences complémentaires: hydrogéologie, concertation, urbanisme et juridique

# Comment?



**Phase 1**  
(sept. à déc. 2015)

Concertation collective  
pour pré-identifier les  
zones de sauvegarde



**Phase 2**

- (janv. à sept. 2016)
- Consultation personnalisée en Mairies.
  - Caractérisation des zones de sauvegarde

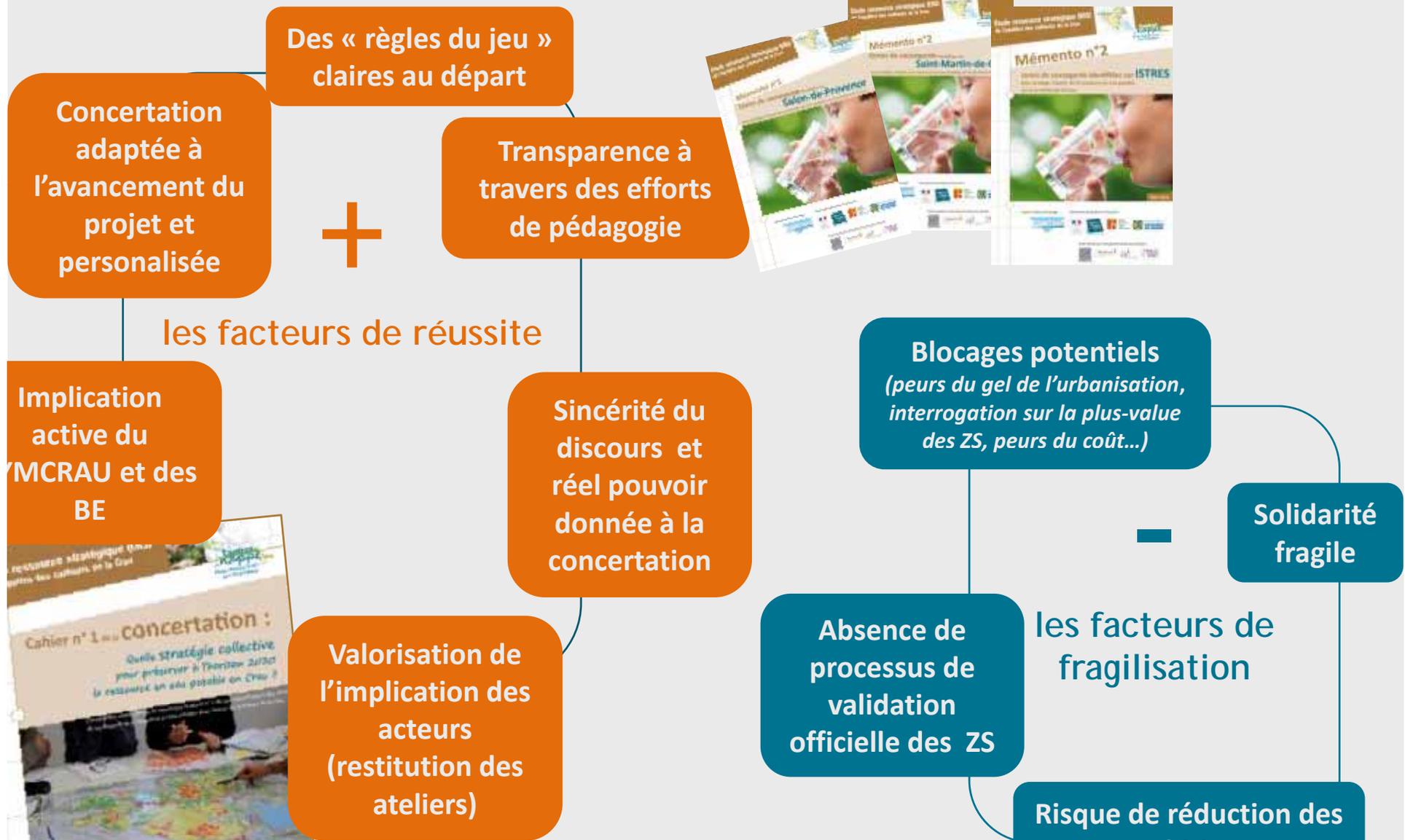


**Phase 3**

- (oct 2016 à mars 2017)
- Concertation thématique [agriculture / eaux pluviales et eaux usées]
  - Nouvelle consultation personnalisée en Mairies
  - Recommandations techniques et guide pour les PLUs/SCOTs

**32 réunions pour expliquer et co-construire les zones de sauvegarde**

# Quels enseignements?

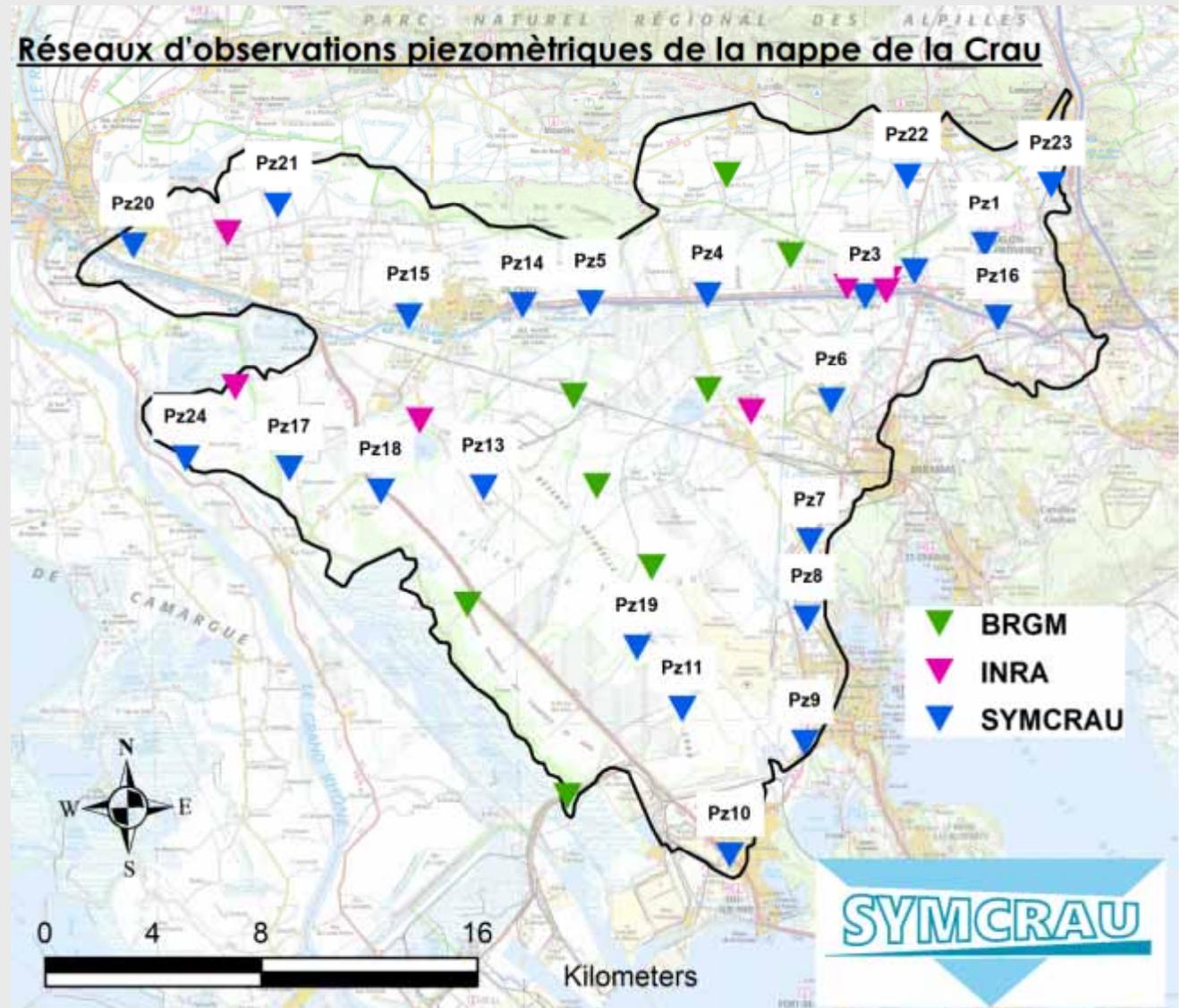


### **III – Le suivi écocitoyen du niveau de la nappe**

# OBJECTIFS

-Augmenter la densité des observations piézométriques (avec des moyens limités)

-Sensibiliser la population à leur ressource en eau et aux actions conduites par le SYMCRAU



# CONTEXTE ET MONTAGE

-Le Réseau VOCE (Volontaire pour l'Observatoire Citoyen de l'Environnement) porté par l'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions (IEPC)

- Action du



porté par



-Budget : 8 000 €

-Partenaires financiers:



## Comment?

### L'IEPC et le SYMCRAU:

- Recrutement des volontaires
- Formation des volontaires: 1 journée
- Nivellement des points
- Bancairisation et exploitation des données
- Information des volontaires et animation du Réseau

### Les volontaires:

- Fabrication de la sonde lors de la formation
- Mesure mensuelle (1<sup>er</sup> WE du mois)
- Transmission des données
- Engagement 1 an





# A suivre!



✓ **Objectif 100 points!**

= continuer à recruter

Points de vigilance:

✓ **Rigueur** des volontaires dans prise de mesure?

✓ **Durabilité** dans le temps de l'engagement des volontaires???

= continuité des chroniques

Donc nécessité de **faire vivre le réseau**

# CONCLUSIONS

## ATOUPS

- 💧 Disposer d'un cadre de réflexion et de travail collectif
- 💧 Des élus qui jouent le jeu
- 💧 Un accompagnement compétent et efficace (BE)
- 💧 Tissu associatif actif et structuré
- 💧 travailler à une échelle hydrogéologiquement cohérente: dépasser les limites administratives pour établir un sentiment de communauté

**Un préalable indispensable:  
pouvoir incarner la ressource  
en eau souterraine  
= une maîtrise d'ouvrage locale**

## DIFFICULTES:

- 💧 Travailler sur du « non visible » et sur domaine très technique
- 💧 La concertation prend du temps (attention à la « CGV »!) donc des moyens

## BENEFICES:

- 💧 Engagement volontaires des acteurs = autant de relais de la politique
- 💧 Projet de territoire applicable, appliqué et porté

Je vous remercie de votre attention



**SYMCRAU**

**Syndicat Mixte de gestion de la nappe de la Crau**

Contact: Charlotte ALCAZAR, Directrice

Tel: 04.42.56.64.86 - Portable: 06.27.47.22.15

[charlotte.alcazar@symcrau.com](mailto:charlotte.alcazar@symcrau.com)

<http://www.symcrau.com>